

300 Ulis et 3 000 Pial seront mis en place pour la rentrée 2019 (Conseil des ministres)

2-3 minutes

Le gouvernement se fixe l'objectif de mettre en place "3 000 nouveaux pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial)" pour la rentrée 2019, indique le compte rendu du Conseil des ministres du 15 mai 2019. À cette occasion, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, a présenté un point sur la mise en œuvre de la politique du handicap, et notamment sur l'école inclusive. Elle annonce aussi la création de "300 Ulis, de 30 nouvelles unités d'enseignement maternelles autisme et de 10 unités d'enseignement élémentaires".



Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées. Vernier/JBV NEWS

Des expérimentations sont aussi déployées : "Mise en œuvre de pôles d'appui médico-sociaux aux établissements scolaires et aux équipes académiques, un dispositif de second emploi pour les accompagnants sur les temps périscolaires, des démarches simplifiées pour tous, et un PPS systématiquement déployé."

Pour rappel, l'école inclusive a fait l'objet d'une concertation d'octobre 2018 à février 2019 ([lire sur AEF info](#)) et une commission d'enquête sur "l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République" est en cours à l'Assemblée nationale ([lire sur AEF info](#)). Un chapitre sur l'école inclusive a par ailleurs été intégré dans le projet de loi "pour une école de la confiance", actuellement étudié au Sénat ([lire sur AEF info](#)).